



Mauriac

POUR TOUS

Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac



CITY STADE

Mauriac dotée d'un nouveau
terrain multisports



www.mauriac.fr



[@villedemauriac](https://www.facebook.com/villedemauriac)

N° 5
Printemps 2022

CONTACTS

SERVICES MUNICIPAUX

Services Administratifs

20 place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85
mairie@mauriac.fr

Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines
04 71 68 05 38

SERVICE POPULATION Accueil - Etat-Civil - Urbanisme

Accueil du public

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

Cartes Nationales d'Identité / Passeports

Uniquement sur rendez-vous au 04 71 68 01 85

- Lundi : 13h30 à 16h45
- Mercredi : 13h30 à 16h45
- Vendredi : 8h30 à 16h15 en continu

PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45

creche@mauriac.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24

alsh@mauriac.fr

MADAME LE MAIRE - Sur rendez-vous

Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

POINT-JUSTICE - Ancien tribunal / Place du Palais

Permanences juriste, conciliateur, délégué du défenseur des droits...
Infos et prise de RDV auprès du CDAD / 04 71 43 00 10

MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

Permanences CPAM, CRAM, AEMO...

Détails des créneaux de permanences sur www.mauriac.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

1 avenue du Commandant Gabon / 04 71 68 27 32
administration@paysdemauriac.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

1 rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87
tourisme@paysdemauriac.fr

MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81
mediatheque@paysdemauriac.fr

CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90
centre.aquatique@paysdemauriac.fr

DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Du mardi au samedi : 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	p. 3
MES DÉMARCHES/VIE MUNICIPALE	p. 4-6
CADRE DE VIE	p. 7-8
ZOOM SUR... LA POLICE MUNICIPALE	p. 9
SPORT/JEUNESSE	p. 10-11
SOCIAL	p. 12

COMMERCE/ARTISANAT	p. 13
ANIMATIONS	p. 14-15
À L'HONNEUR	p. 16
PATRIMOINE	p. 17
IDENTITÉ	p. 18
TRIBUNES	p. 19



Mauriac POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

Parution : Avril 2022 - Directeur de la publication : Edwige ZANCHI, Maire - Conception : Ville de Mauriac / Cabinet du Maire.

Crédits photos : Ville de MAURIAC, Office de Tourisme du Pays de MAURIAC, CCI Cantal, Arte, Céline TOUZY, Séverine BOS, Sylvie FENIES, Audrey LAFARGE.

Impression : I2S AURILLAC sur papier PEFC - Dépôt légal : à parution.

ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, Chers Mauriacois,

Le printemps est arrivé sur nos massifs et je le souhaite, sur notre moral. C'est aussi le printemps pour Mauriac qui sort de l'hiver avec de nouvelles réalisations dont vous pouvez voir les prémices et qui se finaliseront durant l'année.

Mauriac se fait belle, elle voit son visage changer avec la place de la Poste qui renaît, plus agréable et plus sécuritaire, suivie bientôt du parking Cassin qui permettra de retrouver un nombre de places de stationnement suffisant, en semi-perméable par souci écologique. Mauriac se fait propre grâce à une balayeuse louée bientôt remplacée par une toute neuve.

Votre mairie aussi bénéficie d'un important toilettage comme le changement des huisseries, préalable avec l'isolation du grenier à toutes économies énergétiques, grenier pourvu d'un plancher bois, des rayonnages pour les archives, une cage d'escalier ripolinée, un escalier totalement rénové et agrémenté d'une rampe moderne, un ascenseur flambant neuf pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans de bonnes conditions à la salle du conseil et des mariages. Le confort des agents n'a pas été oublié avec la création de bureaux plus indépendants, plus accueillants pour le public qui aura désormais accès de plain-pied aux services les plus utilisés.

Au stade et au gymnase, des transformateurs électriques trop puissants et à risque vont être supprimés et remplacés par des moins onéreux et plus adaptés. L'éclairage public a été modifié avec des radiolites et des lampes LED moins énergivores.

Sur le parking Chauvet, une aire de covoiturage et le monnayeur tout neuf du pont-bascule viennent compléter l'espace dédié aux camions. Ces offres de service montrent encore la volonté de Mauriac de travailler pour le territoire.

Concernant le sport et les loisirs, le complexe Jean Lavigne s'élargit avec la création d'un city stade et l'aménagement d'un troisième terrain sur la sablette. La réhabilitation des vestiaires d'honneur et de l'annexe, la mise en place d'une main courante ainsi qu'un nouvel éclairage avec cheminement compléteront prochainement les équipements. Les travaux de l'aire de camping-car de la Roussilhe démarrent de belle façon, une nouvelle aire de jeux sera bientôt de retour au Val Saint-Jean. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont planché sur un parcours santé qui lui aussi sera installé autour du plan d'eau. L'essai d'une borne à ultrasons pouvant éradiquer les cyanobactéries laisse entrevoir un espoir de réouverture de la baignade.

Nos gendarmes, pour notre sécurité, se voient pourvus d'un Peloton de Sécurité et d'Intervention de Gendarmerie qui va nécessiter à terme la création de locaux professionnels supplémentaires et des logements pour leur famille. Le tribunal a retrouvé ses ors et a pu réouvrir avec les services d'un point justice où sont assurées plusieurs permanences d'ordre juridique.

Sur le plan social, nos aînés, pénalisés par l'annulation du repas traditionnel auxquels ils étaient inscrits ou identifiés comme fragiles par le Centre Communal d'Action Sociale, ont eu le plaisir de recevoir un cadeau de Noël fort apprécié selon leurs propres dires.

La communication, bras armé de notre identité, est une priorité avec la poursuite de la déclinaison de notre nouveau logo-blason sur divers supports et son appropriation par les Mauriacois mais aussi par les associations notamment sportives. Elle est également visible par la régularité de parution du bulletin municipal et par le déploiement de nouveaux outils comme les panneaux lumineux et le renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux.

Nous allons poursuivre cet élan d'innovation et de volonté de changement avec les nombreux projets sur lesquels nous travaillons : rénovation du bâtiment de la maternelle, création d'une micro-crèche, voiries du Boucharel et des Fontilles, place Pompidou, animations de la ville pour ne citer que ceux-là.

Pensez à prendre toujours et encore bien soin de vous.

Très cordialement,



JEUNESSE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Exemple : si votre 16^e anniversaire est le 12 mars 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 mars 2022 et le 30 juin 2022.

À savoir

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Est-il obligatoire de se faire recenser ?

Oui, le recensement citoyen est une démarche obligatoire. Une fois cette démarche faite, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui permettra :

- d'être convoqué à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) qui est



une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.

- de se présenter jusqu'à l'âge de 25 ans aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans et de voter dès la majorité sans faire d'autres démarches.

+ d'infos

Service Population / Accueil
04 71 68 01 85

■ EN PRATIQUE

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Pour constituer votre dossier, vous devez vous présenter avec les documents et informations suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile
- Situation scolaire

PERMANENCES

Divers organismes pour vous renseigner



Besoin de renseignements concernant vos prestations CAF ou d'un conseil juridique... ?

Des conseillers vous accueillent régulièrement à Mauriac, sur plusieurs sites :

- à la Maison des Services située place Gambetta,
- au sein de l'ancien tribunal (derrière la mairie),

- dans les locaux de la Maison de la Solidarité - rue d'Enchalade

La liste détaillée est disponible à l'accueil de la mairie et également présente sur le site www.mauriac.fr rubrique en un clic / permanences organismes divers sur la page d'accueil.

+ d'infos

Service Population / Accueil
04 71 68 01 85

ÉLECTIONS 2022

Ce qui a changé

■ Je donne procuration

Vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du prochain scrutin, donnez procuration à une personne de confiance.

Le mandant et le mandataire n'ont plus l'obligation d'être inscrits sur la liste électorale de la même commune. Un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B.

Les demandes de procuration peuvent être établies au moyen de deux formulaires :

- soit le cerfa n°12668*03 (formulaire cartonné)

- soit le Cerfa n°14952*03 accessible sur le site servicepublic.fr

- et via le téléservice **Maprocuration**, vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne.

Dans tous les cas le mandant doit se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie de son choix.

Le nombre de procurations dont peut bénéficier un même mandataire est celui fixé par le droit commun à savoir, une seule procuration établie en France.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin. Toutefois, compte tenu des délais d'acheminement, d'instruction par le service élections, une demande reçue trop tardivement peut ne pas être prise en compte.

■ Nouvelle carte d'électeur

Pour la première fois, **un QR code figure sur la carte électorale** envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.



Ce QR code renvoie au site www.elections.interieur.gouv.fr qui permet d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections : vérifier votre situation électorale, trouver votre bureau de vote, effectuer une demande de procuration...

Le site www.elections.interieur.gouv.fr vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus...

+ d'infos

Service Population / Elections
04 71 68 01 85



ÉTAT-CIVIL



Bienvenue

06/10/2021

Cassandra FAUCHER



Ils nous ont quittés

14/12/2021	GRAMONT Emma
26/12/2021	MALLET Gérard
02/01/2022	DEWERT Daniel
17/01/2022	HERICOURT Madeleine
18/01/2022	DESJARDINS Jocelyne
22/01/2022	GOBERT Jeanine
25/01/2022	COMBES Gérard
25/01/2022	CASSAN Pierre
26/01/2022	ESPINOUZE Pierre
26/01/2022	DAUZET Yvonne
02/02/2022	JOANNY Jean-Paul

15/02/2022	MEYLEU Marie-José
18/02/2022	FONTALIVE Albert
23/02/2022	BRO Odette
26/02/2022	RAYMOND Madeleine
27/02/2022	MAGNE Janine
01/03/2022	SIMANTOV Abram
08/03/2022	GASTON Michel
13/03/2022	PEYRALBES Firmin
14/03/2022	BAPTISTE veuve JABIOL Yvonne
17/03/2022	LAVERGNE Gilbert
23/03/2022	MANIAC Yvette

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Commémoration de la fin officielle des combats en Afrique du Nord

Recueillement et dépôts de gerbes devant la stèle de la rue du 19 mars à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

En présence d'A. De Sousa, sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac, la capitaine de gendarmerie S.Lefevre, S. Sautarel, sénateur, M-H. Chastre, vice-présidente du conseil départemental, E. Zanchi, maire et nombre d'anciens combattants du canton de Mauriac autour de leur président Jean Duport.



« 19 mars 1962 : cessez-le-feu officiel des combats en Afrique du Nord ; 19 mars 2022 : 60 ans après, nous nous souvenons... »

CONCOURS

Les Mauriacois récompensés pour les illuminations de fin d'année

Le concours 2021 qui avait pour thème "en rouge et or" a enregistré au total 23 inscriptions réparties dans les 3 catégories proposées : maisons-jardins / balcons-fenêtres / vitrines.

Les 3 premiers lauréats de chaque catégorie se sont vu remettre des bons d'achat et les suivants un lot de consolation, à savoir une galette des rois. Un prix hors catégorie a également été attribué au comité des fêtes de Cruzit-Haut pour la décoration du four du village.

+ la liste des lauréats consultable sur www.mauriac.fr



Le jury du concours des illuminations de Noël composé d'Audrey Lafarge, Raymonde Thessandier, Jacqueline Borne, Geneviève Rongère et Edwige Zanchi aux côtés des participants lors de la réception en mairie mi-janvier

ENCOMBRANTS, DÉCHETS VERTS, CARTONS

De nouvelles règles de collecte

De nouveaux impératifs écologiques, financiers et l'incivilité de certains usagers ont conduit la municipalité à repenser le ramassage gratuit des encombrants, déchets verts et cartons.

■ Pour les encombrants

Le 1^{er} mercredi du mois

Il est indispensable de s'inscrire en mairie et de les déposer au plus tôt la veille du ramassage.

■ Pour les déchets verts

Le mercredi de mi-avril à mi-octobre

Inscription obligatoire également. Seuls seront récoltés les déchets tels la tonte de pelouse, la taille de petites haies ou petites branches type rosiers et uniquement s'ils sont dans un contenant ou placés sur une bâche. Ceux qui ne respecteront pas ces obligations ne bénéficieront pas du ramassage de ces déchets par les services techniques.

■ Pour les cartons

Le jeudi toute l'année

Service utilisé essentiellement par les commerçants et artisans, il est indispensable que les cartons soient pliés à plat et ficelés. De même que pour les autres déchets, le non respect de ces conditions empêchera leur ramassage.

Merci de prendre en compte ces quelques lignes afin de respecter la propreté de la ville et le travail des agents techniques.

RÉORGANISATION

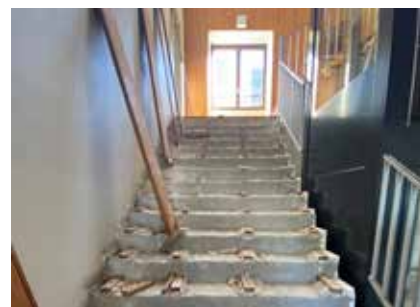
L'Hôtel de Ville poursuit sa métamorphose

Après la réfection totale de la salle du conseil municipal et du bureau du Maire, les travaux de mise aux normes accessibilité, de réorganisation des services et d'embellissement de la mairie s'enchaînent avec l'objectif d'offrir aux usagers un accueil qualitatif digne d'une ville sous-préfecture et aux agents des conditions de travail plus agréables.



■ RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL, CRÉATION DE NOUVEAUX BUREAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE

■ RÉFECTION DES PEINTURES DU HALL, DE LA CAGE D'ESCALIER ET DE L'ESCALIER



■ REMPLACEMENT DE LA TOTALITÉ DES FENÊTRES ET OUVERTURES



■ ACCESSIBILITÉ : INSTALLATION D'UN ASCENSEUR



■ NETTOYAGE ET CRÉATION D'UN ESPACE ARCHIVES ORGANISÉ AU GRENIER

COÛT TOTAL : 264 952,15 € TTC / SUBVENTION : 71 255 € DE L'ÉTAT, AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

QUALITÉ DE L'AIR

Des capteurs de CO2 et des purificateurs d'air installés dans les locaux communaux



Afin de pouvoir contrôler la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments communaux, la Ville de Mauriac a équipé les classes du groupe scolaire Jules Ferry, la crèche Ô Com 3 Pom, la garderie et la cantine de capteurs de gaz carbonique. Un exemplaire a également été mis à la disposition de l'école privée Notre-Dame.

Deux purificateurs d'air ont été installés dans la salle de restauration de la cantine. Ces appareils sont équipés de filtres fabriqués à Mauriac par la société Camfil (ex Chimbault-Peyridieux).

COÛT : 7 015,20 € TTC / SUBVENTION : 1 800 € DE LA RÉGION

TRAVAUX PLACE DE LA POSTE/CASSIN

La place de la Poste bientôt réouverte, début du réaménagement du parking Cassin



Un deuxième panneau d'information lumineux (en plus de celui présent à l'entrée de la ville, côté Aurillac) vient d'être installé sur ce point stratégique de convergence du centre ville.

Dans la continuité du chantier de la place de la Poste, les travaux d'aménagement de l'espace gravette du Square Cassin vont maintenant pouvoir commencer.

Sont programmées la création de :

- 8 places de stationnement sur enrobé
- 3 places PMR
- 25 places de stationnement perméable (dalles engazonnées).

Après plusieurs mois de travaux, les usagers (habitants, collégiens...) vont bientôt ré-investir la place de la Poste.

Des aménagements qui, au delà de l'esthétique apportée au quartier, permettent d'améliorer la sécurité des accès au collège du Méridien et de réorganiser plus harmonieusement le stationnement sur l'espace public.

La place rénovée comptera 28 places de stationnement, 2 places réservées aux PMR ainsi que 7 places en arrêt minute/dépose des élèves (et un quai bus de 4 emplacements).



HABITAT

CANTAL RÉNOV' ENERGIE, le conseil de la performance énergétique

En partenariat avec les 9 intercommunalités cantaliennes et avec le soutien de la Région et de l'État, le Département du Cantal a mis en place un nouveau service de conseils, indépendant et gratuit, qui informe et accompagne les ménages, artisans, commerçants et petites entreprises sur le sujet de la Performance Énergétique de leur logement ou de leurs locaux professionnels.

Chauffage, isolation, ventilation, énergies renouvelables... les conseil-

lers de "CANTAL RÉNOV' ENERGIE" apportent des conseils financiers, juridiques et techniques en lien avec des projets ou travaux de rénovation énergétique.

Le service fonctionne depuis le 1^{er} décembre 2021 et est installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Département à Aurillac.

Des permanences seront organisées localement dans les maisons de service.



+ d'infos

**Contactez votre conseiller
au 04 71 46 49 00
renovernergie@cantal.fr**

LA POLICE MUNICIPALE

Dialoguer, surveiller, sécuriser

Depuis le 1^{er} février 2022, un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) est venu renforcer l'effectif du service de police municipale.

Mais que fait la police ?

Très souvent méconnues de tous, les missions de la police municipale sont vastes et variées surtout dans les petites communes. Les agents de ce service ont pour mission de faire respecter la législation actuelle en matière de prévention et de veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publique.

L'entrée dans ce cadre d'emploi se fait par concours avec une formation obligatoire tous les 5 ans à Montpellier ou tous les 3 ans à Lyon en fonction du grade de l'agent. Les policiers municipaux peuvent être armés sur demande du Maire.

La police municipale exécute les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire. Elle travaille en collaboration avec les services de l'État (gendarmerie, pompiers, Sous-Préfecture, services sociaux) et les services de la collectivité.

Ainsi André Boca, seul policier municipal sur la commune, assure les missions quotidiennes suivantes : respect de la réglementation au code de la route, au code de l'urbanisme, au code civil, au code de l'environnement, au code rural, au code général des collectivités ainsi qu'aux divers arrêtés municipaux qu'il rédige, qu'il fait appliquer et qu'il réprime si cela est nécessaire, par rapports et procès-verbaux.

Il est chargé des autorisations d'utilisation du domaine public (manifestations, travaux), de la gestion des diverses plaintes des administrés, de la déclaration des animaux dangereux, des hospitalisations sous contrainte, des ventes en liquidation et au déballage. Il prépare et suit les commissions de sécurité des établissements recevant du public et possède une habilitation à la vidéo surveillance actuellement en place sur la commune.

Cela demande une connaissance des pouvoirs de police du Maire, des lois et des règlements qui encadrent sa profession et du Code de déontologie de la police municipale, d'où la nécessité de suivre les formations continues obligatoires tout au long de sa carrière.

Le policier municipal, tout comme l'agent de surveillance de la voie publique opèrent dans un milieu où le dialogue avec la population demeure la priorité. Il s'agit avant tout d'une police de proximité avec, en ligne de mire le respect des lois et règlements édictés par les différentes institutions mais aussi l'application des orientations de sécurité publique définies par le Maire pour sa ville.

Une équipe renforcée

Suite à une demande forte de la population afin d'assurer une présence accrue dans les rues de Mauriac pour lutter contre les incivilités régulièrement commises (dégradation des biens publics) mais également contre le non-respect de la réglementation à l'égard notamment du stationnement des véhicules en agglomération, un poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) a été créé.



Christophe Lagrave, agent des services techniques, a été recruté sur un mi-temps. Il a été agréé par le Procureur de la République et assermenté devant le tribunal de police. Une formation dédiée à son cadre d'emploi est dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Les ASVP ne disposent pas d'un cadre d'emploi spécifique, à la différence des agents de police municipale mais peuvent exercer 4 principales catégories de missions : la verbalisation des arrêts, stationnements gênants, abusifs ou interdits, le défaut d'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules, les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies publiques, la recherche et la constatation d'infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

Christophe Lagrave assurera, avec André Boca, chef de police municipale, la surveillance des entrées et sorties des écoles ainsi que des différents établissements publics communaux.

MULTISPORTS

Un nouvel équipement au service de la jeunesse

La population, notamment les plus jeunes, l'attendait ! Le city stade est terminé et accessible à tous. Présentation de ce terrain multifonctions idéalement installé sur l'ancienne piste d'athlétisme et jouxtant le skatepark et le complexe sportif Jean Lavigne.



■ FICHE TECHNIQUE

Un nouveau terrain de jeu(x) !

Convivial et polyvalent, cet espace permet la pratique de plusieurs disciplines sportives : basketball, football, handball, volley-ball...

A savoir

Le sable déposé au sol sert à lester le gazon synthétique et maintenir la fibre. Il va disparaître petit à petit.

Coût total du projet :
229 237 € TTC

- Plate forme : 154 123 €
- Structure : 70 314
- Traçage : 4 800 €

Financements obtenus
132 533 €

- Agence Nationale du Sport : 94 538 €
- Région : 37 995 €

Reste à charge : 96 704 €

- Terrain multisports
- **Gratuit - Accès libre** (norme NF-EN 15312 des équipements sportifs en accès libre)
- **2 entrées : avenue Raymond Cortat et côté skatepark**
- **Dimensions : 40 m x 20 m**
- **Gazon synthétique sablé**
- **Buts combinés foot/basket**
- **4 buts brésiliens**
- **Poteaux multifonctions pour filet volley/tennis/badminton**
- **2 terrains de basket**
- **Nouvelle piste d'athlétisme avec 4 couloirs**
- **1 piste de course (100 m)**

+ sur le complexe sportif Jean Lavigne...

Un troisième terrain vient d'être aménagé sur la sablette. La réhabilitation des vestiaires de l'annexe, la mise en place d'une main courante autour de l'annexe et de la sablette en vue de l'homologation de ces terrains par la Fédération Française de Football, ainsi qu'un nouvel éclairage avec cheminement compléteront prochainement les équipements.

"Cet équipement va amener plus de monde au stade et de l'amusement pour la jeunesse"

Ricardo - 14 ans

Moi, je vais l'utiliser pour jouer au foot et au basket

Robin - 12 ans

Une super chouette idée d'avoir créé cette nouvelle infrastructure !

Léna - 16 ans

Les couleurs du city stade sont super belles

Inès - 14 ans

LE CITY STADE vu par le Conseil Municipal des Jeunes



Très bonne initiative qui apporte une nouvelle dynamique à la ville.

Lilou M. - 17 ans

Ce sera top pour aller courir et pratiquer l'endurance en famille

Paul - 13 ans

C'est super, ce terrain va permettre un nouveau moyen de pratiquer du sport

Calvin - 14 ans

Ce sera sympa pour faire du basket entre amies

Lilou V. - 11 ans

C'est un équipement propre, raffiné et moderne

William - 17 ans

On pourra y pratiquer toutes sortes de sports : basket, hand, foot...

Liam - 14 ans

ÉVÈNEMENT

Le retour de la Semaine des Sports et des Loisirs (SDSL)

Après deux ans d'absence en raison de la crise sanitaire l'événement printanier mauriacois revient du 18 au 25 avril avec un programme riche en activités et découvertes pour tous les âges !



Fidèle à ses objectifs, l'édition 2022 sera marquée par de nombreux rendez-vous permettant à chacun, petits et grands, de découvrir ou redécouvrir des activités sportives ou de loisirs **grâce à la mobilisation des associations du territoire !**

Les commerçants sont également de la partie avec l'organisation d'un jeu.

La SDSL, c'est aussi l'occasion de proposer des activités originales :

- soirée cabaret
- flash game
- aire de jeux interactive...

La SDSL 2022 en chiffres

- 34 intervenants/associations
- 81 créneaux d'animations planifiés
- 48 activités différentes programmées

Le programme détaillé (lieux, horaires...) sur le flyer disponible dans les commerces, à l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac, en mairie et sur www.mauriac.fr

+ d'infos

Service des Sports

04 71 68 05 22 / sports@mauriac.fr

ÉCHANGES ET CONVIVIALITÉ

Et si on faisait un "Brin de causette" ?

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées et des aidants familiaux, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Mauriac met en place un nouveau dispositif appelé "Brin de causette".



*"Brin de causette",
c'est faire se rencontrer des personnes
pour partager un moment de
convivialité lors de visites à domicile
organisées par le CCAS de Mauriac.*

L'objectif : créer du lien en proposant des temps d'échanges autour de jeux, promenades pédestres, discussions, lectures... et ainsi contribuer à lutter contre l'isolement de la personne âgée ou de l'aidant familial.

BÉNÉFICIER DU SERVICE

Les personnes seules qui aimeraient recevoir, de temps en temps, une visite pour discuter, lire, se balader... sont invitées à prendre contact avec le CCAS afin d'être mises en relation avec un visiteur bénévole. La fréquence des rencontres et le programme d'activités seront fixés avec le CCAS.

Ce service est entièrement gratuit pour le bénéficiaire.

DEVENIR BÉNÉVOLES

Pour mener à bien sa mission, le CCAS de Mauriac lance un appel à des bénévoles pour rejoindre le réseau "Brin de causette". Pour devenir bénévole, il suffit de disposer d'un peu de temps, une fois par mois, pour rendre visite à une personne que le CCAS vous aura confiée.

Une formation et un accompagnement seront assurés par une équipe de professionnels et l'engagement du bénévole se concrétisera par la signature d'une charte.

 d'infos

CCAS de Mauriac

04 71 68 28 15 / ccas@mauriac.fr

■ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), missions et actions

LE POINT AVEC...
RAYMONDE THESSANDIER

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE
À L'ACTION SOCIALE ET
À LA SANTÉ



Le CCAS est présidé par le Maire et géré par un conseil d'administration composé de 14 membres. Il met en œuvre la politique sociale en direction des habitants de la commune.

Les actions du CCAS de Mauriac :

- Transmission des dossiers de demandes d'aides sociales et d'obliga-

tion alimentaire au Conseil Départemental

- Tenue du fichier des "personnes fragiles" qui se signalent en mairie ou sont signalées par un proche. Une attention particulière est accordée à ces personnes durant certaines périodes : covid, canicule, grand froid...
- Accueil et orientation des personnes sans domicile fixe
- Domiciliation des personnes sans domicile
- Organisation de commissions Ad Hoc pour l'attribution de certaines aides
- Distribution des bons cadeaux de Noël aux personnes en situation précaire.

- Gestion des bons alimentaires
- Organisation du goûter festif en direction des personnes âgées de + 70 ans.
- Soutien aux voyages scolaires
- Suivi des dossiers mal-logements
- Nouveauté : lancement du dispositif "Brin de causette" avec la mise en place de visites à domicile pour les personnes isolées.

La Résidence seniors de l'Auzelaire, bien qu'entièrement autonome dans sa gestion, est rattachée au CCAS de la ville.

REVITALISATION

Fleuriste, restaurateurs, chausseur, bijoutière, conseillers informatique... : une dizaine de créations ou reprises d'activités ont vu le jour depuis mars 2020.

Boucherie Parrot

Alex Parrot
Boucherie
29 rue de la République
04 71 68 03 67

Micro Smart

Jérôme Gattoni
Informatique
17 avenue C. et R. Périé
04 71 68 31 19

Antre Amis

Olivier Desgrand
Restaurant
35 avenue C. et R. Périé
04 71 68 79 54

Bijouterie Capelle

Claire Buffer
Bijouterie
Rue Chappe d'Auteroche
04 71 68 02 60

Action

Décoration/équipement
de la maison
Avenue Augustin Chauvet

Boucherie Ganne

Guillaume Ganne
Boucherie
14 rue de la République
04 71 68 05 86

La Cantine du Palais

Shereen Thomas
Restaurant
12 place du Palais
04 71 68 23 90

La Taverne du Palais

Philippe Layac
Bar/Café
Place du Palais
04 71 68 23 37

FP Destokage

Philippe Foretnègre
Bricolage
26 rue d'Enchalade
06 20 29 63 05

Ô plan d'ô

Gilles Rebuffe
Restaurant
Le Val Saint-Jean
04 71 68 31 67

Frip'n'Froc

Sandrine Chanut
Vêtements
2 rue Saint-Mary
06 83 70 28 51

La Suite

Christine Raymond
Chaussures
8 place Pompidou
06 73 97 41 81

Floréal Fleurs

Jézabel Noël
Fleuriste
4 rue de la République
04 71 68 01 45

Les délices d'Audrey

Audrey et Fabien Hodapp
Boulangerie/pâtisserie
Rue Henri Pourrat
04 71 40 35 02

Les Feuillantines

Aurélié Bal
Pâtisserie artisanale
Snacking
6 place du Palais
04 71 68 20 39

Thélem Assurances

Assurances
41 avenue C. et R. Périé
04 63 46 00 58

LA PAROLE À ... MARYSE BONNET

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AU COMMERCE,
À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX ANIMATIONS



Malgré une crise sanitaire sans précédent qui a entaché l'ensemble du tissu économique local, les commerçants et artisans mauriacois sont restés mobilisés.

De belles initiatives individuelles et associatives, ont fleuri ces derniers mois et d'autres vont suivre, je l'espère, grâce à la mobilisation collective.

Le programme FISAC* qui va bientôt se terminer, a contribué à la création d'une vraie dynamique commerciale. Accompagnés par Lucie Gratel, manager de centre-bourg, 16 bénéficiaires ont pu être soutenus dans leur démarche de modernisation de leurs locaux ou d'installation d'une nouvelle activité.

Plus que jamais nos commerces et entreprises s'affirment comme étant un des piliers de l'attractivité de nos territoires.

Ainsi, pour répondre à la demande des porteurs de projets, la Ville de Mauriac a également lancé un travail de recensement des locaux commerciaux vacants.

L'allègement des mesures sanitaires devraient également permettre de renforcer ce lien de proximité privilégié avec nos commerçants et artisans et à chacun d'entre nous de retrouver nos "bonnes" habitudes de consommation.

**Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce*

■ Concours "La plus belle vitrine de Noël" avec la CCI



Laurent Ladoux, président de la CCI Cantal et Edwige Zanchi, ont reçu le 8 mars dernier, en mairie, les commerçants de l'arrondissement lauréats du concours "La plus belle vitrine de Noël" organisé par la CCI Cantal fin 2021.

Bravo à tous les participants pour leur créativité, avec une **mention spéciale aux boutiques mauriacaises "A la Tentation" et "Coriolis"** qui ont reçu le **prix d'excellence** pour la décoration de leurs vitrines situées toutes les deux rue de la République.

+ d'infos

Centre Bourg - Petites Villes de Demain
04 71 68 28 15

ANIMATIONS

RETOUR EN IMAGES

1^{er} trimestre 2022



MERCREDI 02/02 - Soirée contée de la chandeleur, avec Didier Huguet
Spectacle "La bourse ou la vie"



MARDI 01/03 - Soirée contée pour mardi gras, avec Didier Huguet
Spectacle « Carnaval es arribat »

SOIRÉES CONTÉES



MERCREDI 09/03 - Festival Hibernarock
Concert The Apartments

HIBERNAROCK



MERCREDI 09/03 - Festival Hibernarock
Concert Lonny



MERCREDI 09/03
Festival Hibernarock
Séigraphie réalisée sur place par les étudiants du lycée Saint-Géraud



MERCREDI 09/03 - Festival Hibernarock
Concert Lonny



MERCREDI 09/03 - Festival Hibernarock
Concert The Apartments




MERCREDI 09/03 - Festival Hibernarock
Concert The Apartments

À NE PAS MANQUER



AGENDA

- 13 AU 15 MAI** Fête foraine Notre-Dame des Miracles
- 11 JUIN** Foire de la Saint-Mary : foire traditionnelle aux cerises et aux chevaux
Animations et exposants en ville et au Puy Saint-Mary toute la journée
- 21 JUIN** Fête de la Musique - faites de la musique !
Scène ouverte et karaoké place Pompidou
- 14 JUILLET** Fête Nationale : Défilé républicain. Vin d'honneur et pique-nique géant.
Feu d'artifice, restauration et bal en soirée.
- 19 JUILLET** Cantal Tour Sport à Val Saint-Jean
- 27 JUILLET** Tour du Cantal Pédestre
- 6-7 AOÛT** 1^{ère} édition de la Fête de la "pompe" (bourriols) - la "pompe" sous toutes ses formes
Soirée DJ, jeux en famille, marché de pays, randonnée, concerts, bandas...
- JUILLET/AOÛT** Festival Millesources : 3 concerts de musique classique
- JUILLET/AOÛT** Expositions estivales au musée et à la chapelle du lycée

 d'infos sur le programme d'animations dans le prochain numéro de ce bulletin

■ CENTENAIRES

On n'a pas tous les jours ... 100 ans !



En février dernier, accompagnée de Raymonde Thessandier, adjointe déléguée à l'action sociale et à la santé, Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, est allée à la rencontre de **Marie-Louise Coubetergues** et **Firmin Peyralbes**, qui venaient de fêter leur 100 ans ! Une pensée particulière pour Monsieur Peyralbes qui nous a quittés quelques semaines après cette visite.

■ ASSOCIATIONS

- La Protection Civile de Mauriac mobilisée pour récolter des dons pour les ressortissants Ukrainiens



Pour répondre à l'appel national et départemental à la solidarité en faveur de l'Ukraine, lancé par la Protection Civile en collaboration avec l'Association des Maires de France (AMF), les secouristes bénévoles de la Protection Civile de Mauriac, en partenariat avec la municipalité

de Mauriac, ont organisé le 5 mars dernier, une collecte géante de vêtements, produits d'hygiène et de première nécessité, matériel de soins et de secours ainsi que de la logistique au profit des Ukrainiens touchés par la guerre.

Un formidable élan de solidarité a vu le jour et la mobilisation a été totale. Les secouristes de Mauriac, aidés par Madame le Maire de Mauriac, Raymonde Thessandier, adjointe, Geneviève Rongère et Sabine Rivet, conseillères municipales, venues leur prêter main forte, avec le soutien de Madame la Sous-Préfète de Mauriac, ont pu récolter en quelques heures des tonnes de matériel et en vue d'être acheminées vers la Pologne.

Un bel élan de générosité qui a spontanément et massivement mobilisé la population pour que cette action puisse obtenir le succès escompté.

- Plantations de rosiers avec le Rotary Club

Les rosiers achetés par la Ville de Mauriac au Rotary Club Mauriac Riom-ès-Montagnes dans le cadre de l'opération « Une rose, une ruche, la vie » ont été plantés au rond-point de Marsalou avec l'aide des services techniques.

Les bénéfices récoltés de cette action d'envergure nationale contribueront à installer des ruches ou des hôtels à insectes pour ainsi favoriser la pollinisation de nos villes et campagnes et développer la biodiversité.



■ PORTRAIT

Maire de Mauriac de 1811 à 1847, qui était le Chevalier Grasset ?

Né à Allevard (Isère) en 1774, Pierre-Joseph reçoit une excellente éducation et se dirige vers des études scientifiques. Le jeune Grasset a dix-huit ans au début de la Révolution. Il part pour l'armée et est affecté au service du ravitaillement et en particulier celui des remontes. Durant le Directoire, plusieurs tournées dans le Cantal, alors riche en chevaux, vont lui permettre de séjourner à Mauriac à plusieurs reprises.

Connaissant ses qualités d'administrateur, le baron de Lachadenède, préfet du Cantal, le nomme, par arrêté du 19 janvier 1811, maire de Mauriac pour succéder à Pierre Galvaing, démissionnaire.

Grand, bel homme, dans la force de l'âge, il a trente-sept ans lors de sa prise de fonction, le regard franc et droit, un joli sourire, des manières distinguées et une allure qui laisse deviner la fermeté, la droiture et l'énergie. M. Grasset est un homme de bonne compagnie, avec un "je ne sais quoi" d'Ancien Régime. Désargenté, une heureuse rencontre lui permet de fréquenter la noblesse en vue dans la société agricole ; cette rencontre c'est celle de Madame d'Orcet, veuve fortunée, qui tombe sous le charme du nouveau venu, de trente-deux ans son cadet ; elle, jeune encore sous ses soixante et onze printemps, veut clôturer par un caprice le roman de sa vie. Jeanne-Marie d'Orcet et Pierre-Joseph se marient civilement le

7 septembre 1813 et religieusement en juin 1823 au crépuscule de la vie de Jeanne-Marie qui décède le 7 octobre suivant. Cette union traduit probablement le désir de cette dame, sans descendance, de transmettre ses biens à la personne de son choix.

Présenté comme un personnage libéral, il traverse tous les régimes non sans quelques embûches. Il accepte en 1818 une nomination comme Conseiller Général. Après un état des lieux consternant, en optant pour de solides mesures, Monsieur Grasset reprend la ville en main. Par ailleurs, il n'hésite pas à payer de son propre argent pour arranger certaines situations.

Tel a été le cas en 1814 à l'arrivée de 300 prisonniers russes dans la ville. A l'annonce de la fin des combats, ils voulurent partir sans honorer leurs dettes. La colère des commerçants envahit la ville et Monsieur Grasset avance l'argent sur ses propres fonds pour ramener le calme. Sa générosité a été maigrement récompensée en 1816 lorsque la Russie lui remet la Croix de Saint-Vladimir (qu'il arbore sur le portrait ci-dessus). Cette distinction lui permet cependant de se faire appeler Chevalier Grasset. Par ailleurs, ce soldat de la Révolution demandera la Légion d'Honneur en 1818 mais ne l'obtiendra qu'en... 1839. Il conservera l'écharpe de Maire jusqu'en 1847 et le siège de Conseiller Municipal jusqu'à sa mort en 1849.



Portrait installé salle du Conseil Municipal

Mauriac lui doit...

- La transformation du Doyenné saint-Pierre en prisons et Tribunal
- L'Hôtel d'Orcet dont il avait hérité, vendu au département du Cantal en 1829 afin d'y installer la Sous-Préfecture
- L'agrandissement du cimetière à l'extérieur de la ville en 1824 pour lequel il cède le terrain et finance les matériaux utiles à la construction d'un mur de 1561 mètres
- L'achat d'une maison adjointe au Collège en vue d'établir un petit séminaire ou un pensionnat
- La construction de l'Hôtel de Ville dont il pose la 1^{ère} pierre en 1819 et pour lequel il ne déboursa pas moins de 6 000 francs (soit environ 24 000 €). Mais le Chevalier Grasset laisse une immense plaie ouverte, celle du démantèlement de la magnifique et impressionnante église abbatiale du Monastère Saint-Pierre de Mauriac, achetée par Monsieur Grasset, Maire, au nom de la Ville en 1814. Une partie des pierres de l'église a servi à la construction de l'Hôtel de Ville.

Sources

Le Chevalier Grasset, Maire de Mauriac - Revue de la Haute-Auvergne 1935 - Dr de Ribier
Le Crime de la Saint-Mary de Mauriac - Editions Gerbert - Christian Estève

■ RÉTRO

Chaque fin de semaine, l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac propose un plongeon dans le passé avec la **"P'tite chronique illustrée"** publiée sur sa page Facebook [f @officedetourismedupaysdemauiac](https://www.facebook.com/officedetourismedupaysdemauiac)

Un rendez-vous hebdomadaire qui met tour à tour à l'honneur les 11 communes de la ComCom à travers une carte postale ancienne issue de leur riche collection.

En exclusivité, la "P'tite chronique illustrée" fait une nouvelle escale à Mauriac avec un cliché de la **place Pompidou et du bâtiment de l'Hôtel de Ville construit par P-J Grasset** (voir article ci-dessus).



■ Ils affichent les couleurs de la Ville

Lancée l'été dernier, la nouvelle identité visuelle de la Ville construite autour du nouveau logo-blason, poursuit sa déclinaison.

Déposé à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI), le logo est protégé mais il peut être utilisé, sous conditions, par les associations ou partenaires qui en formulent la demande.



Plusieurs associations mauriacaises telles que la Pétanque Mauriacoise, le Racing Club Mauriacois ont déjà exprimé leur souhait de faire apparaître cet élément distinctif sur les maillots de leur club.

Remise officielle des nouvelles tenues aux membres de la Pétanque Mauriacoise, le 27 mars dernier, en présence de Sylvie Fenies, conseillère municipale déléguée à la communication.

Tout comme la Protection Civile qui l'arborera sur l'écusson de sa tenue.

Autre initiative, celle du Judo Club Mauriacois qui souligne le partenariat instauré avec la ville à travers la réalisation d'une pancarte installée au dojo.



Afin de faciliter cette démarche de demande d'utilisation du logo, **un formulaire vient d'être créé et est disponible sur le site de la Ville www.mauriac.fr**

+ d'infos

Communication / Cabinet du Maire
04 71 68 36 24

■ Ils parlent de Mauriac sur les réseaux Posts récemment vus sur Instagram



1 Arte Invitation au Voyage @arte_invitation

Une très jolie photo de la chapelle du Puy Saint-Mary, prise par les équipes d'Arte, lors de leur venue à Mauriac pour le tournage du reportage sur la vie de Rosa Bonheur.

2 Céline Touzy @cetoudu15

Amoureuse des paysages du Cantal, Cetoudu15 alias Céline Touzy sillonne régulièrement les quatre coins du département dont elle partage les richesses à travers de nombreux clichés. De passage à Mauriac, c'est naturellement autour du plan de Val Saint-Jean et au Puy Saint-Mary qu'elle a posé son objectif.

Comme eux, participez au développement de la communauté... publiez vos clichés sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#jaimemauriac** et contribuez à faire rayonner Mauriac !

« Mauriac...
C'est une ville paysanne
Où l'on entend parler patois
Mais qui, parmi ses humbles toits
Tel un fin bijou dans un écrin de basane
Cache une église d'autrefois
Une antique perle romane »

A quel poète doit-on cette citation ?

Réponse :

+ Indice sur www.mauriac.fr

Pour tenter de gagner un **sac shopping Mauriac**, remplissez le présent coupon et retournez-le à :
Mairie - 20, place Georges Pompidou - 15200 MAURIAC.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : / / /

Mail :@.....

Chères et Chers Mauriacois,

Ces deux premières années de mandat d'Edwige Zanchi et de son équipe se sont déroulées dans un climat particulièrement difficile, point n'est question de se plaindre évidemment, mais ces très longs mois d'incertitude sanitaire ont pesé lourd sur le moral de chacun d'entre nous, autant pour nos aînés privés des sourires familiers, que pour les enfants des écoles « bâillonnés », certes pour leur bien mais pas sans effets sur leur gaieté et sur le cours naturel du jeune âge.

Quant aux travailleurs évidemment leurs projets professionnels ou personnels ont été soit compliqués soit différés et la vie en "visio" n'est pas la vie ! Mauriac a néanmoins tenu, la solidarité s'y est organisée grâce à l'action de nos concitoyens mais aussi des professionnels de la santé, de la protection civile, des pompiers, des élus et des agents de la ville qui n'ont jamais démerités et que je salue ici.

A ce titre le centre de vaccination œuvre collective, a été une réussite unanime et

un exemple de coordination et d'efficacité pour le département et au-delà. Depuis notre arrivée, nous avons systématiquement lutté contre les incivilités trop nombreuses dans notre cité et cela le soir même de notre premier conseil.

L'arrivée à Mauriac du PSIG (Peloton d'intervention de la Gendarmerie nationale), place enfin Mauriac à égalité avec Saint-Flour et Aurillac. Cette unité, par ailleurs commandée par un Mauriacois bien connu interviendra la nuit et assurera une police de proximité utile à tous.

Aux côtés de nos anciens d'Algérie la ville a commémoré le 60^{ème} anniversaire des accords d'Evian en 1962. Madame la Sous-préfète de Sousa, Monsieur le Sénateur Sautarel, Madame Chastre Vice-présidente du Département ont été accueillis par Madame le Maire, de nombreux élus, et un grand concours de population émue et unie. Le premier Conseil Municipal des Jeunes de Mauriac a fait honneur à la ville par ses lectures dignes et éloquentes.

En cette période, le conflit violent qui ébranle l'Europe menace de nombreux

civils et malmène nos économies. Il provoque évidemment une action de solidarité municipale, par dans un premier temps une aide sous forme de dons matériels. La ville s'est mobilisée, a fait un don financier et reçu des offres spontanées. Que chacun soit remercié de cela avec le souhait qu'il ne faille pas aller plus loin ce qui voudrait dire une victoire de la barbarie.

Dans quelques jours enfin, nous serons appelés aux urnes pour désigner celui ou celle qui devra diriger la Nation pour les 5 ans à venir. Le vote est chez nous resté un acte essentiel. Utilisons notre raison, nos convictions constructives mais allons tous voter car il y va aussi de l'avenir du Pays et de toutes les générations de nos concitoyens.

Au nom du groupe de la majorité, beau printemps à toutes et tous dans la paix que nous espérons et l'unité qu'il faut sans cesse construire !

**Au nom du groupe de la majorité
Cyrille ROLLIN**

Mauriacaises, Mauriacois,

Nous membres de l'opposition, tenons à redire que nous déplorons le manque de communication, tant au niveau des retranscriptions non complètes des conseils municipaux sur internet, tant aux débats lors des commissions (très rares commissions de travaux et d'appel d'offre, CCAS). Même s'il y a des discussions, tout est décidé par avance via les délégations de pouvoir au maire (déjà 12 en ce début mars - 55 en 2021). Si certaines décisions sont logiques (renouvellement de bail, demande de subventions...) d'autres mériteraient plus de débat, vue qu'elles impactent largement les finances de la commune.

L'Association de Défense du Patrimoine Mauriacois (dont fait partie Mr MAN-DON) a demandé des documents à la

mairie concernant ce que l'on peut appeler « l'Affaire Marchand ». Ces informations ont été fournies très tardivement, la mairie a été condamnée à verser 1500 euros à la dite association. L'opposition mauriacoise soutien l'action d'un contribuable qui souhaite saisir le tribunal administratif « Affaire Marchand ».

La Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Mauriac Développement (SAEML) a été rejeté par la Préfecture, le projet n'étant pas de la compétence de la commune mais de l'intercommunalité. Nous déplorons à nouveau le fait de refuser l'appel à contribution (subventions, aides...) pour un projet tel que celui du Pôle Médical. Il est impératif de travailler en étroite collaboration avec la Communauté de Communes.

De nombreux Mauriacois et Mauriacois se sont interrogés quant à la distri-

bution des colis de Noël. Il a été décidé sans réunion du CCAS d'attribuer les colis aux seules personnes inscrites à l'après midi dansante initialement prévue, soit 10% des personnes concernées. Dans ce contexte de solitude, de peur de la COVID, certaines personnes n'ayant pas souhaité s'inscrire cette année ont été mise à l'écart. Nous pensons qu'une solution plus juste aurait pu être trouvée faire « moins » mais à « plus » de personnes.

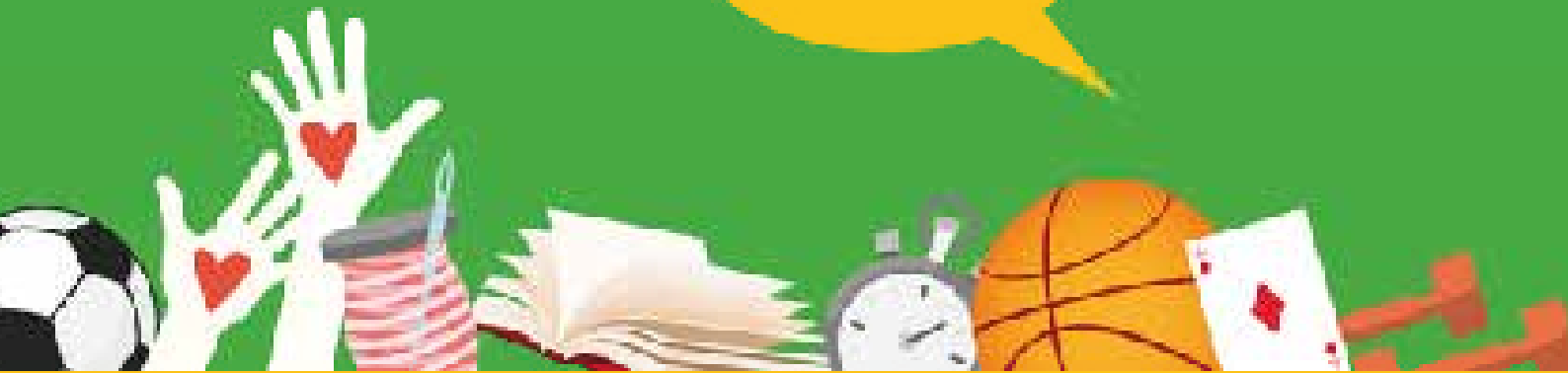
Nous vous invitons à nous contacter pour d'éventuelles remarques ou propositions. Prenez soins de vous.

**Le groupe d'opposition :
Alain DELASSAT, Andrée BROUSSE,
Gérard VIOLLE, Stéphanie SERIEIX,
Mireille LEOTY**

MAURIAC

Tournois

Initiations



Semaine des Sports et des Loisirs



Du 18 au
25 avril 2022

Découvertes

Partage

en partenariat avec de nombreuses associations

Le programme détaillé (lieux, horaires...) est disponible
dans les commerces, à l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac et en mairie

+ d'infos : **Ville de MAURIAC** / 04 71 68 01 85 et www.mauriac.fr

